



Le 25 août 2022

Suivi de l'étiage 2022 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Bulletin n°9

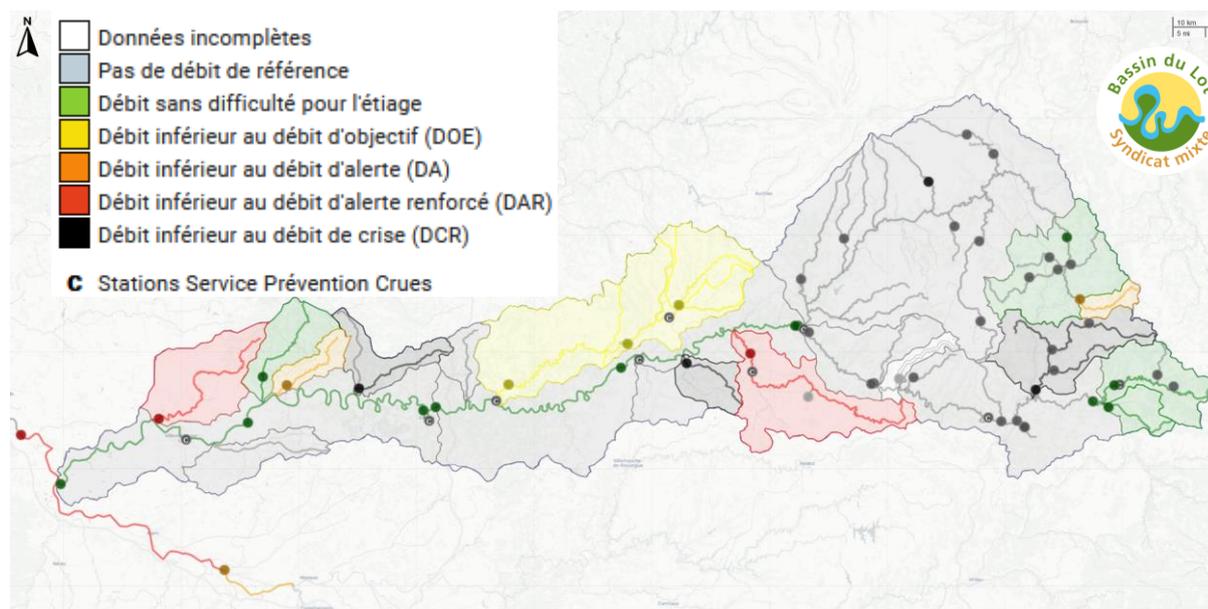
Météo du bassin

L'amont du bassin du Lot a profité de quelques averses le jeudi 18 août, de 5 à 10 mm d'eau ont été mesurés en 24h selon les secteurs. Depuis, le temps est sec et les températures sont supérieures aux normales de saison. Un rafraîchissement est attendu demain 26 août, il sera accompagné de quelques pluies (de 2 à 3 mm), mais le week-end s'annonce chaud et ensoleillé. Une dégradation orageuse est prévue en milieu de semaine prochaine, les températures pourraient alors chuter autour des normales.

Hydrologie du bassin

Les bénéfices des précipitations s'estompent et les cours d'eau regagnent leurs niveaux initiaux. Ce mercredi 24 août, 11 stations hydrométriques sur le bassin du Lot mesuraient des débits inférieurs au débit objectif d'étiage (DOE), dont 4 inférieurs au débit de crise (DCR) (stations de l'Épie à Oradour, de la Colagne à Le Monastier, du Riou Mort à Viviez et du Vert à Labastide-du-Vert). Le tarissement des rivières devrait se poursuivre en l'absence de pluies.

Néanmoins, sous l'effet des lâchers hydroélectriques opérés à partir de la branche Lot amont, les écoulements du Lot réalimenté se s'améliorent progressivement depuis le lundi 22 août.



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 25 août 2022

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>



Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	18 août	19 août	20 août	21 août	22 août	23 août	24 août	25 août	26 août
Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval	10								
QNR** /s(m³/s) à Entraygues	26.0	22.9	15.9	12.1	10.4	9.3	8.4	→	↘
Droits conventionnels cumulés (m³ x1000)	33 000								
Volume cumulé déstocké (m³ x1000)	17 274	17274	17 274	17 274	NC	NC	NC		
Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté									
Entraygues-aval (EDF)	12.2	12.4	12.2	12.1	16.1	21.3	25.8		
Entraygues [Roquepailhol]	12.4	12.6	12.4	12.3	16.5	23.9	26.7		
Faycelles	11.2	11.7	11.5	11.1	10.9	19	23.1		
Cahors [Lacombe]	16.4	14.5	14.6	14.1	13.9	16.4	21.6		
Coutet (EDF)	18.5	18.1	16.2	15.9	15.3	15.4	17.8		
Aiguillon-Ville***	19.4	18.2	15.9	15.1	14.9	14.2	16.2		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Le plafond des 33 000 000 m³ de droits d'eau conventionnels cumulables a été atteint le 6 août.

La consigne de soutien d'étiage a été fixée à 10 m³/s dès le mardi 16 août afin de limiter le déstockage des droits et soutenir le Lot le plus longtemps possible (en septembre voire octobre). De plus, le niveau de la retenue de Castelnau va diminuer régulièrement jusqu'à sa cote minimum, du 22 août au 5 septembre. Les lâchers réalisés permettent une hausse des débits moyens journaliers du Lot réalimenté.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

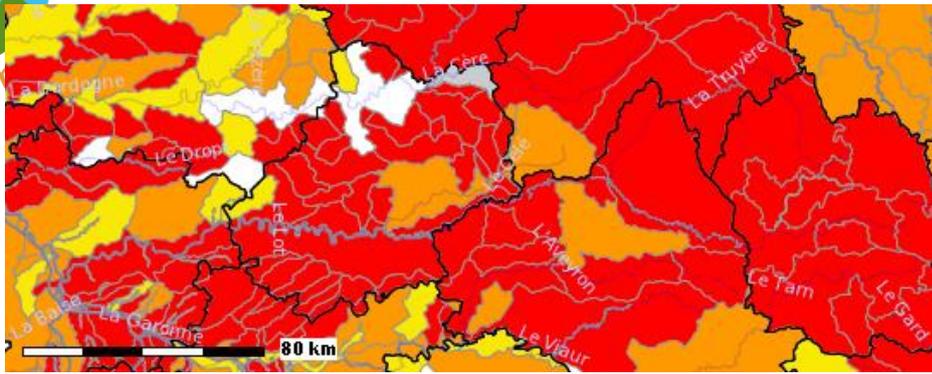
Cotes des retenues :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	25 août 2022	726.5	+0.50	-0.65
Sarrans	630	25 août 2022	630.63	+0.63	-0.24
Maury	583.5	25 août 2022	583.86	+0.36	-0.17
Castelnau	410.5	25 août 2022	407.54	-2.96	-2.53

Source : EDF



Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Légende de la carte

- Cours d'eau
- Bassins Versants
- Départements

Restrictions spécifiques aux eaux superficielles :

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau au 25 août 2022

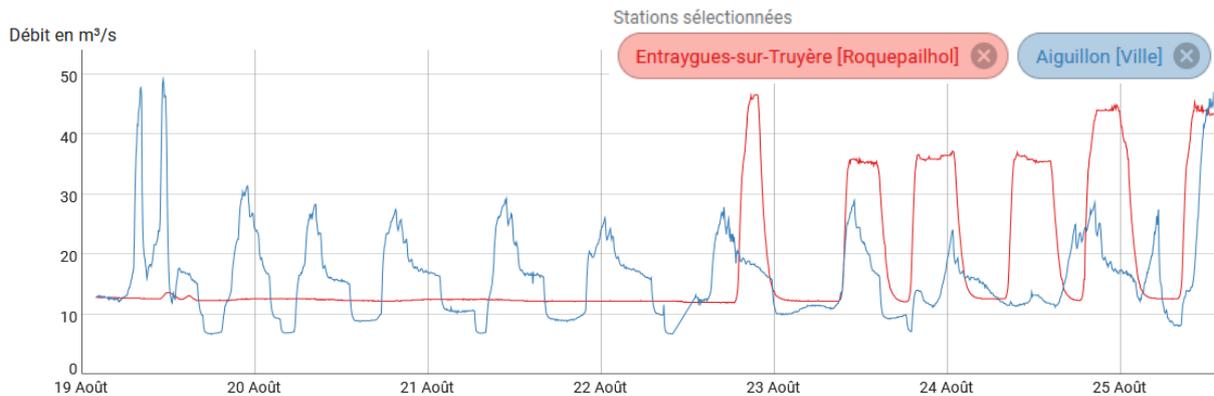
Lien du site internet Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

L'irrigation touche à sa fin pour les grandes cultures (maïs et sojas notamment) même si quelques besoins subsistent par endroit. Les arrosages doivent se poursuivre sur les arbres fruitiers. Selon les cultures et les stades, il faudra apporter de 3 à 6 mm d'eau par jour. Par ailleurs, les valeurs de l'évapotranspiration potentielle (ETP) sont en hausse : 5.6 mm à Villeneuve-sur-Lot le 24 août contre 3.7 mm le 17 août par exemple.

D'autre part, les activités touristiques (navigation, baignade, ...) vont diminuer sur le bassin du Lot en cette dernière semaine d'août.

Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique de comparaison des débits instantanés enregistrés sur le Lot à **Entraygues-sur-Truyère** (courbe en **rouge**) et à **Aiguillon** (courbe en **bleu**) du 19 au 25 août 2022

Les lâchers de la branche Lot amont sont visibles dès le 22 août à la station d'Entraygues-sur-Truyère [Roquepailhol]. Ils se propagent sur l'axe réalimenté et la première écluse se manifeste le 25 août à la station d'Aiguillon [Ville]. Toutefois, des variations de débit y sont observées bien avant alors que le signal à Entraygues est stable. Elles génèrent systématiquement un retour à de bas niveaux (inférieurs au débit de crise de 8 m³/s) et leur amplitude est conséquente (jusqu'à 20 m³/s).

Ce phénomène perdure depuis le début de la campagne de soutien d'étiage, nous rappelons qu'il est susceptible de porter préjudice aux différents usages.



Du 1^{er} juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.



Prochain bulletin : jeudi 1^{er} septembre 2022

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau
o.kneur@valleedulot.com et bulletin-info-hydro@valleedulot.com
05 65 53 53 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

▪ **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2022 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le vendredi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ **Quelques définitions**

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/tourisme/naviguer%20sur%20la%20rivi%C3%A8re%20lot>

<http://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<http://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>